

LE COMEDE

Association sans but lucratif
Hôpital de Bicêtre
78, rue du Général Leclerc - BP 31
94272 Le Kremlin-Bicêtre

**Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels**

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TÉL. / 01 45 61 20 40

3, rue d'Héliopolis - 75017 Paris

pkf-arsilon.com

FDO (membre de PKF ARSILON)
- Tél : 01.45.61.20.40 - Fax : 01.45.61.21.04
SAS au capital de 20 000 € - RCS Paris B 319 267 274

PKF Arsilon est une société membre de PKF International Limited, réseau de sociétés légalement indépendantes, et n'accepte aucune responsabilité ou engagement résultant d'actions ou absence d'actions d'un membre individuel ou d'une société correspondante ou de plusieurs sociétés.

Aux Membres,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LE COMEDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se traduisent par un excédent de 96 800 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – Fondements de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 21 juin 2024

FIDUCIAIRE DE L'OURCQ
(Membre de PKF ARSILON)

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Paul GAUTEUR



BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022	PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	Brut	Amortissements	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS		
A - Immobilisations incorporelles					Fonds propres		
Ouverture et création, refonte site internet	31 811,83	31 811,83	-		Fonds associatifs sans droit de reprise	36 640,00	36 640,00
Logiciels, licences, etc.	21 088,52	21 088,52	-		Réserves	479 618,15	479 618,15
Refonte site Guide Comede	13 650,00	13 650,00	-	6 806,30			
Sous-total A	66 550,35	66 550,35	-	6 806,30	Report à nouveau	598 139,97	452 170,12
B - Immobilisations corporelles					Résultat de l'exercice	96 800,36	145 969,85
Agencements, aménagements	224 374,08	117 605,45	106 768,63	44 634,09	Autres fonds associatifs		
Matériel de bureau	4 031,87	4 031,87	-		Fonds associatifs avec droit de reprise		
Matériel informatique	115 432,08	96 595,92	18 836,16	12 951,75	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	97 198,77	115 554,81
Matériel de transport	13 983,00	13 983,00	-	720,22			
Mobilier	33 784,44	31 492,89	2 291,55	2 024,38			
Matériel médical	10 378,16	9 130,12	1 248,04	-			
Sous-total B	407 983,63	272 839,25	129 144,38	60 330,44	FONDS ASSOCIATIFS - Total I	1 308 397,25	1 229 952,93
C - Immobilisations financières					PROVISIONS ET FONDS DEEDIES		
Participation financière			152,50	152,50	Provisions pour risques et charges		
Cautions			100,00	100,00			
Dépôt de garantie			10 727,53	10 556,05	Provision pour pensions et obligations similaires	101 785,00	84 149,00
Sous-total C			10 980,03	10 808,55	Provisions pour litiges		
ACTIF IMMOBILISE - Total I	468 533,98	339 389,60	140 124,41	77 945,29	Provisions pour risques et charges	315 990,00	177 213,00
ACTIF CIRCULANT					Fonds dédiés		
Stocks et en-cours					Sur subventions de fonctionnement		
Avances et acomptes versés sur commande					PROVISIONS ET FONDS DEEDIES - Total II	417 775,00	261 362,00
Avances et acomptes aux personnels					DETTES		
Créances							
Clients et comptes rattachés			18 264,16	4 515,40			
Créances fiscales et sociales	75 322,23	15 383,96	59 938,27	52 166,81	Dettes financières		
Subventions à recevoir			8 287,12	-	Dettes fournisseurs		
Débiteurs divers			2 923 169,13	4 512 310,77	Dettes fiscales et sociales		
Valeurs mobilières de placement			39 363,10	23 099,43	Personnel	266 439,42	301 073,52
Titres	40 481,90	1 118,80			Organismes sociaux	254 828,71	217 567,83
Disponibilités					Etat et collectivités publiques	395 243,94	345 074,95
Disponibilités banque			1 577 436,06	631 047,10	Autres dettes	56 867,30	50 882,33
Disponibilités compte postal						16 192,70	5 324,07
Caisse			463,30	366,43			
Charges constatées d'avance			10 762,77	3 047,40	Produits constatés d'avance	2 062 064,00	2 893 261,00
ACTIF CIRCULANT - Total II			4 637 683,91	5 226 553,34	DETTES - Total III	3 051 636,07	3 813 183,70
TOTAL GENERAL (I + II)			4 777 808,32	5 304 498,63	TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 777 808,32	5 304 498,63

FIDUCIAIRE DE L'OURCO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
3, Rue d'Helioopolis
75017 PARIS

Charges d'exploitation		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
606300	Achats		
606400	Fournitures entretien et équipement	35 026,22	30 292,60
607000	Fournitures administratives	7 678,97	6 054,95
	Fournitures médicales	2 415,78	3 029,03
		45 120,97	39 376,58
612500	Services extérieurs		
6130/35	Crédit bail	11 024,84	8 847,17
614000	Location de véhicules et de matériels	1 755,26	438,80
615000	Charges locatives immobilières	115 536,18	73 843,79
616000	Entretien, réparation, maintenance	54 417,54	51 621,68
618300	Assurances	5 894,08	4 632,58
	Documentation	2 919,70	2 669,81
		191 547,60	142 053,83
6226	Autres services extérieurs		
622700	Honoraires, concours divers	409 416,48	338 232,57
622900	Frais d'actes et de contentieux	109,71	
623000	Autres concours	9 120,00	12 084,00
623600	Services extérieurs	1 568,49	363,83
6250	Catalogues, imprimés, publications	25 041,20	19 812,95
6261	Voyages, déplacements, missions	68 150,11	50 128,25
6262	Téléphone	26 957,05	20 355,79
627800	Frais postaux	16 879,00	11 711,02
628100	Frais bancaires et chèques postaux	8 240,30	3 281,11
628400	Cotisations à autres associations	4 122,00	2 024,00
	Annonces pour recrutement du personnel		3 046,00
		569 604,34	461 039,52
631100	Impôts, taxes et assimilés		
631/633	Taxe sur les salaires	170 393,00	144 861,35
637000	Participation à la formation	53 919,18	35 906,44
	Redevance		3 700,00
		224 312,18	177 067,79
641100	Charges de personnel		
641200	Salaires bruts	1 863 099,71	1 620 102,69
641300	Congés payés	49 595,30	49 476,14
6414/644	Primes et gratifications	30 090,43	28 452,78
641420	Indemnités	59 970,64	42 689,39
645100	Gratifications des stagiaires	3 514,41	8 963,99
645310	Sécurité Sociale, part patronale	526 637,51	456 822,49
645350/60	Retraite complémentaire, part patronale	128 554,61	113 162,14
645370	Prévoyance		
645400	Mutuelle	54 992,65	40 577,16
645800	Chômage, part patronale	81 209,83	70 791,46
647	Charges sociales à payer sur congés payés	20 352,43	19 475,31
647500	Tickets restaurant	48 498,00	37 436,85
648	Médecine du travail	8 094,00	7 710,80
	Autres charges	14 185,00	9 625,00
		2 888 794,52	2 505 286,20
651100	Autres charges		
	Redevances pour concessions - Licences	12 617,23	12 620,44
		12 617,23	12 620,44
654400	Perte sur créance ex. antérieur		
65801	Charges de l'activité		
65803	Laboratoires	639,67	0,36
65808	Médicaments	2 071,48	4 597,22
65809	Aides sociales	15 371,04	7 573,78
658	Transports des malades	134,10	431,41
	Charges diverses patients	99,78	14,37
		18 316,07	12 617,14
681100	Amortissements		
	Dotation aux amortissements	31 382,50	30 309,75
		31 382,50	30 309,75
681500	Provisions pour pensions et obligations similaires		
681550	Provisions pour risques et litiges	211 626,00	147 213,00
681700	Provisions actis circulant		1 118,80
681740	Dot. aux dépréciations des créances		17 133,96
		211 626,00	165 465,76
Total des charges d'exploitation (I)		4 193 321,41	3 545 837,01

Produits d'exploitation		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
70800	Prestations		
706050	Prestations encaissées des C.P.A.M.	32 260,28	19 591,90
7061/706400	Prestations diverses	8 483,54	19 005,89
	Prestations (formations)	57 552,83	53 091,75
	Interventions	20 514,19	20 514,19

FIDUCIAIRE DE L'OURCQ
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

3, Rue d'Héliopolis
75017 PARIS

		118 891,14	91 689,54
	Subventions d'exploitation		
	Subventions nationales		
740020	DIAN Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité, Ministère de l'intérieur	150 000,00	210 000,00
740060	DA - Direction de l'asile - Ministère de l'intérieur, direction générale des étrangers en France	140 000,00	280 000,00
74030	DGS -Direction générale de la santé - Ministère de la santé	288 000,00	288 000,00
740040	Santé publique France	195 000,00	195 000,00
749815	Ministère de la santé - Interprétariat	15 000,00	30 000,00
740045	FDVA -Fonds développement de la vie associative - Ministère de l'éducation nationale	6 300,00	6 300,00
740047	CNAM - Caisse nationale d'assurance maladie	96 225,00	55 087,58
740050	DGCS - Direction générale de la cohésion sociale - Ministère du logement et de l'habitat durable	30 000,00	30 000,00
749810	Ministère de l'Outre Mer		19 166,67
740080	ANCT- Agence nationale de la cohésion des territoires	25 000,00	30 000,00
740081	ANCT - Commissariat général à l'égalité des territoires - FONJEP	7 164,00	7 164,00
740070/170	ASP	2 000,00	10 346,79
749820	CIFRE	13 999,99	14 000,00
		968 688,99	1 175 065,04
	Subventions locales		
741150	Agence régionale de santé d'Ile-de-France	697 529,00	300 950,66
741160	Agence régionale de santé PACA	165 000,00	165 000,00
741170	Agence régionale de santé Guyane	456 667,00	317 982,58
741175	Agence régionale de santé AURA	105 000,00	70 833,33
741181	DDCS Direction départementale de la cohésion sociale, Loire		25 000,00
741185	AURA France RELANCE		18 750,00
741600	Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val de Marne	43 873,31	48 344,43
741604	Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val de Marne forfait patients	2 295,00	2 358,00
741605	Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val de Marne forfait Accord National	263 984,04	65 130,41
741650	Conseil départemental du Val de Marne	16 250,00	1 250,00
741700	DRDFE Direction régionale aux droits des femmes d'Ile de France	15 000,00	15 000,00
741701	DRDFE Direction régionale aux droits des femmes PACA	15 000,00	15 000,00
741702	DRDFE Direction régionale aux droits des femmes AURA	4 000,00	
741800	Ville de Paris	105 792,39	21 897,84
741811	DRIETS AURA	43 340,00	
749821	DGCOPOP Préfecture Guyane	59 460,00	15 000,00
749822	DRIETS IDF - France RELANCE	50 000,00	50 000,00
		2 043 190,74	1 132 497,25
	Subventions sur Fonds internationaux		
749000	FAMI Asile	608 780,81	460 114,27
749050	FAMI Intégration	121 402,33	
		730 183,14	460 114,27
	Aides privées		
749370	Fonds INKERMANN FDF	30 000,00	
74937	Fondation de France	73 500,00	145 966,66
749390	Fondation Entreprise Sanofi Espoir		
749400/1	Sidaction - Sidaction Guyane	70 500,00	68 500,00
749410	Barreau de Paris	5 000,00	4 583,33
7495	Fondation ROTHSCHILD		17 500,00
749560	Fondation CARITAS - MJP	10 000,00	20 000,00
749650	Fondation Abbé Pierre	20 000,00	20 000,00
749670	Fondation RAJA	30 000,00	23 333,33
749700	Médecins sans Frontières	45 930,00	
740025	AIDES	10 000,00	10 000,00
		294 930,00	309 883,32

FIDUCIAIRE DE L'OURCQ
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
3. Rue d'Héliopolis
75017 PARIS

		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
	Autres produits		
75410/20/77	Dons reçus	47 940,00	55 329,17
75610	Cotisations des membres	1 605,00	1 355,00
		49 545,00	56 684,17
	Produits de l'activité		
75800	Divers	75,26	14,51
758420	Aide sociale récupérée		
		75,26	14,51
7715	QP subvention charges d'exploitation	5 220,00	18 343,74
777	QP subvention subvention investissement	13 136,04	13 295,05
		18 356,04	31 638,79
781500	Reprise de provisions pour charges	55 213,00	376 316,00
781550	Reprise sur provisions indemnité retraite		21 273,00
781700	Reprise sur provisions actifs circ,	1 750,00	23 567,86
		56 963,00	421 156,86
7894	Report sur subvention attribuée		17 500,00
		-	17 500,00
791	Transfert de charges d exploitation	11 498,78	29 588,18
		11 498,78	29 588,18
	Total des produits d'exploitation (II)	4 292 322,09	3 725 831,93
	RESULTAT D'EXPLOITATION (II-I)	99 000,68	179 994,92
668800	Charges financières		
76800	Produits de placements	1,53	0,69
	RESULTAT FINANCIER (III)	1,53	0,69
671000	Pertes exceptionnelles		-77,99
672000	Pertes sur exercice antérieur	-7 641,85	-33 947,77
675	Pertes sur immobilisation mise au rebut		
770000	Produits exceptionnels		
772	Produits exceptionnels sur exercice antérieur	5 440,00	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (IV)	- 2 201,85	- 34 025,76
	TOTAL DES CHARGES	4 200 963,26	3 579 862,77
	TOTAL DES PRODUITS	4 297 763,62	3 725 832,62
	RESULTAT NET DE L'ANNEE (II-I+III+IV)	96 800,36	145 969,85

Evaluation des contributions volontaires en nature

Locaux	150 000,00	150 000,00
Produits pharmaceutiques	77 000,00	77 000,00
Prestations gratuites	140 000,00	140 000,00
Prestations gratuites d'interprétariat	60 000,00	60 000,00
Laboratoires d'analyse médicale	380 000,00	380 000,00
Impression et diffusion / guide et livret	400 000,00	400 000,00
Locaux et prestations gratuites E.S.D.	150 000,00	150 000,00
Contributions volontaires en nature	1 357 000,00	1 357 000,00

FIDUCIAIRE DE L'OURCQ
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
3, Rue d'Héliopolis
75017 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2023

Le résultat pour l'exercice 2023 est de + 96 800,36 € après un résultat 2022 de + 145 969,85 €.

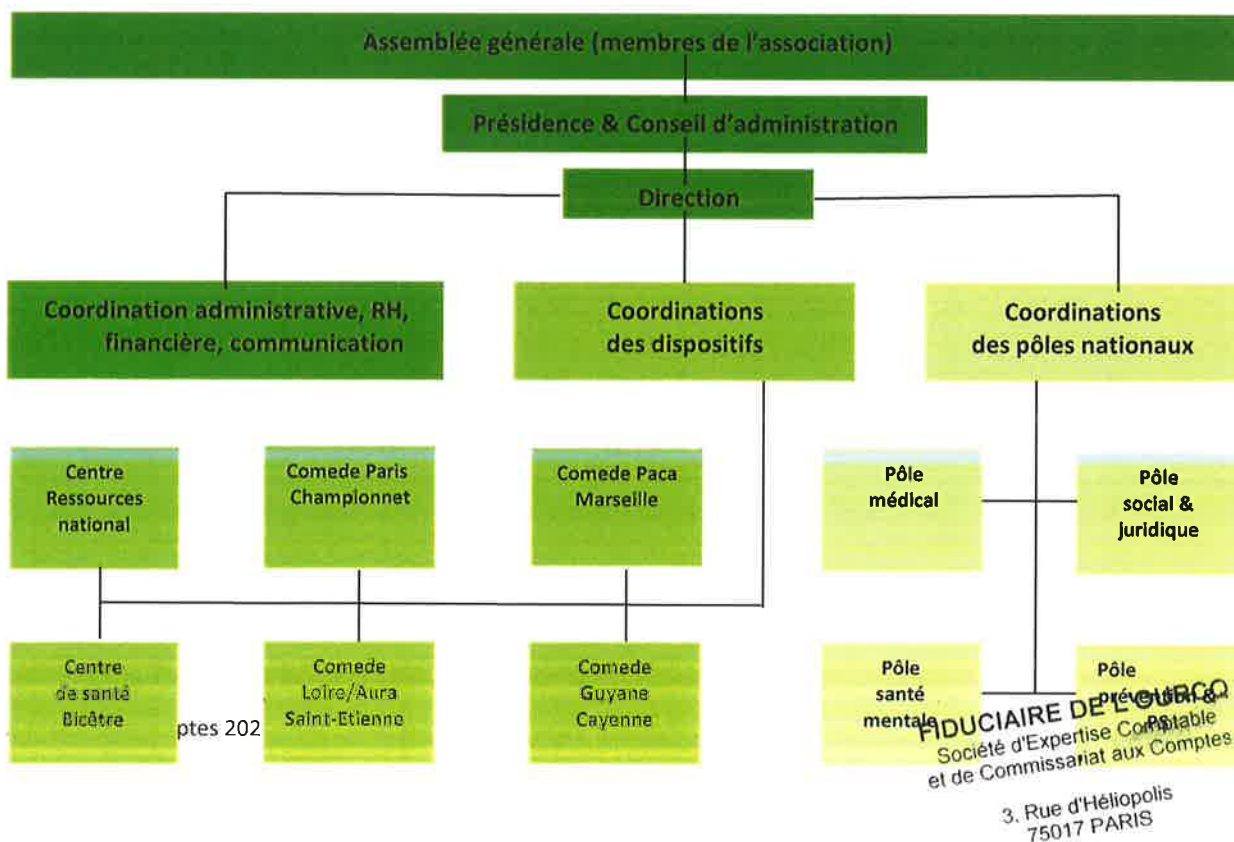
Le total des charges se monte à 4 200 963,26 € contre 3 579 862,77€ en 2022 (+ 17.34 %) ; le total des produits atteint 4 297 763,62 € contre 3 725 832,62 € en 2022 (+15.35 %).

• Présentation de l'association

Créé en 1979, le Comede (Comité pour la santé des exilés) est une association à but non-lucratif qui s'est donné pour mission d'agir en faveur de la santé des exilés et de défendre leurs droits. En 40 ans, le soin et l'accompagnement de près de 170 000 personnes de plus de 170 nationalités dans le cadre des consultations et des permanences téléphoniques ont fait du Comede un acteur essentiel de la solidarité à l'égard des migrants/étrangers et un dispositif d'observation privilégié de leur santé et de leurs conditions d'accès aux soins. Les activités d'accueil, soins et soutien des exilé.e.s, ainsi que d'information, formation et recherche sont indispensables pour répondre aux objectifs de l'association. Les actions du Comede sont conduites en partenariat avec des associations, institutions et professionnels de la santé, du droit et de l'action sociale.

• Gouvernance

L'administration de l'association est assurée par un Conseil de 12 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée générale (renouvellement par tiers). Le Conseil d'administration élit en son sein un bureau composé d'un-e président, d'un-e ou deux vice-président-e-s, d'un-e trésorier-e et d'un secrétaire. Chaque année, l'Assemblée générale adopte le rapport moral du président et le rapport financier du trésorier. La gestion quotidienne des activités professionnelles est déléguée à une direction générale, qui s'appuie sur une équipe de direction et de coordination.



- **Activité**

- ✓ **Accueil, soins et accompagnement**

L'augmentation globale de l'activité (actes +4%, bénéficiaires +14%) est due en premier lieu au développement des dispositifs à Saint-Etienne (x2), Cayenne (+34%), et Marseille (+13%). Elle a concerné en particulier le pôle social & juridique incluant les activités d'accueil (+10%), et le pôle médical (+8%).

- ✓ **Information, formation et recherche**

L'augmentation d'activité du Centre-ressources a porté sur les permanences téléphoniques (+7%), les formations professionnelles (+14%) et la participation aux groupes d'expertise et de plaidoyer, alors que les activités d'enseignement, interventions publiques et publications sont restées stables, incluant le Guide Comede et le Livret de santé bilingue.

- ✓ **Principaux indicateurs 2023**

9 449 personnes accompagnées : 5 011 dans le cadre des permanences téléphoniques, 2 554 à Bicêtre et alentour, 650 à Cayenne, 498 à Marseille, 333 à Saint-Etienne, 243 à Paris et 160 à Pantin.

142 demi-journées de formation, 16 séances d'enseignement, 37 interventions publiques (colloques, séminaires, auditions etc.) et contribution à 52 groupes d'expertise et/ou de plaidoyer.

24 publications spécialisées, dont quatre numéros de la revue Maux d'exil, outre le Guide Comede et le Livret de santé bilingue.

17 561 consultations et participations aux ateliers, dont

- 9 104 à Bicêtre et alentour,
- 2 446 à Cayenne,
- 2 380 à Marseille,
- 1 939 à Saint-Etienne,
- 937 à Pantin,
- 755 à Paris,

5 609 appels traités par les permanences téléphoniques, dont

- 3 143 nationales,
- 1 185 Paca,
- 1 022 Ile-de-France (675 CDS, 347 Paris),
- 196 Aura
- 63 Guyane.

- ✓ **Pôles d'activité et répartition par dispositif en 2023**

■ **Pôle social et juridique** : 10 578 consultations et appels

■ **Pôle médical** : 6107 actes

■ **Pôle santé mentale** : 4 623 actes

■ **Pôle prévention et promotion de la santé** : 1 769 actes spécifiques

FIDUCIAIRE DE L'OURCO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
3, Rue d'Héliopolis
75017 PARIS

- **Structuration du Comede**

Le montant des charges atteint fin 2022 a servi de base à l'élaboration des prévisions budgétaires 2023. Le plus régulièrement possible, des revalorisations salariales indiciaires sont effectuées, la dernière a eu lieu en juillet 2023. En parallèle, depuis 2018, plusieurs revalorisations catégorielles ont été mises en œuvre par les instances du Comede dans le cadre d'une restructuration interne modifiant l'organigramme de l'association. En effet, face à l'accroissement de l'activité, et suite à la mise en place et/ou au développement des différents pôles thématiques nationaux et dispositifs régionaux, une coordination générale a été créée. Le nouvel organigramme du Comede a été stabilisé au cours des deux dernières années, permettant la réunion régulière de la coordination générale, organe de pilotage stratégique et opérationnel des activités en lien avec le comité de direction. En 2023, deux postes de « chargée de missions en région » ont été créés à Marseille et Cayenne pour venir en appui des coordinateurs de dispositifs.

Depuis 2019, la structuration formelle du pôle prévention et promotion de la santé s'est poursuivie et les activités se sont déployées au sein des dispositifs régionaux.

Le CSE organe de conciliation et de suivi des ressources humaines et du droit du travail, installé en 2020, s'est réuni régulièrement tout au long de l'année 2023, lors de réunions mensuelles et de réunions ad-hoc de renégociation des accords d'entreprise du Comede. L'avenant à l'accord d'entreprise a été signé en 2023, intégrant d'une part au nouvel les nombreuses modifications déjà adoptées depuis la dernière négociation (par exemple maintien du salaire pendant les congés parentalités = maternité/paternité), et adaptant l'accord à la nouvelle structuration du Comede (nombre de salarié-e-s en augmentation, nombre d'ETP en augmentation, activités multi-sites, par exemple).

- **Résultat de l'exercice,**

En 2023, conformément aux orientations du Conseil d'administration, l'exercice est excédentaire pour la neuvième année consécutive.

2015 : + 59 164,85 €
2016 : + 90 324,99 €
2017 : + 54 466, 32 €
2018 : + 98 597,16 €
2019 : + 58 951.77 €
2020 : +71 110,99 €
2021 : +117 843.00 €
2022 : +145 969,85 €
2023 : +96 800.36 €

Ce résultat a été obtenu grâce à des sources de financement nombreuses et diversifiées (près de 40 sources de financement différentes incluant des subventions publiques –régionales, nationales et européennes- et privées, des dons de particuliers et des ventes de prestations). Cette diversification permet de réduire le niveau de dépendance des activités de l'association à un financement en particulier, elle implique cependant une charge de travail importante pour le service financier, confronté de plus en plus souvent à des dossiers de financement complexes avec des délais de traitement de plus en plus longs.

Chaque année, le manque de visibilité sur l'attribution des subventions provoque des difficultés d'anticipation et impacte la capacité de programmation de l'association. Comme les années

FIDUCIAIRE DE L'OURCC
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes



précédentes plus de 150 dossiers de demandes de subventions ont été transmis en 2023 afin de garantir un excédent budgétaire et d'alimenter les fonds propres de l'association conformément aux orientations du Conseil d'Administration. Ces excédents annuels, une fois les charges d'activités couvertes par les différentes subventions obtenues, sont constitués d'une part des prestations (formations et remboursements CPAM) ainsi que de dons.

La préoccupation du Comede quant à la structure de ses recettes demeure permanente.

Le total des différentes prestations fournies par le Comede (prestations de formation, remboursements CPAM, prestations diverses) les cotisations et les dons perçus se montent à 168 436,14 € soit 4 % du total des produits de l'association, stable par rapport à 2022.

L'objectif du Comede est de favoriser l'accroissement de ce taux afin d'amplifier la capacité d'autofinancement de l'association.

FIDUCIAIRE DE L'OURCQ
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

3, Rue d'Héliopolis
75017 PARIS



1. FAITS MARQUANTS

1.1. Les mouvements dans l'équipe salariée du Comede

Au 31 décembre 2023, l'effectif du Comede était de 64 salarié-e-s pour 48,10 ETP. On décompte 82 617.58 heures travaillées en 2023, pour une moyenne annuelle de 45,39 ETP contre 75 224 heures en 2022.

Recrutements :

- Une psychologue en janvier
- Une médecin consultante en janvier
- Une chargée de l'ostéopathie en mars
- Une accueillante sociale en mars
- Une médecin psychiatre coordinatrice en mai
- Un accueillant sociale en mai
- Une accueillante sociale en mai
- Un juriste consultant en septembre
- Une psychologue en septembre
- Une alternante PPS en septembre
- Une chargée de mission en septembre
- Une accueillante sociale en novembre
- Une médecin consultante en décembre

Départs :

- Une ostéopathe référente en janvier
- Une médecin en avril
- Une psychologue en mai
- Une psychologue en juillet
- Une médecin en septembre
- Une médecin en octobre
- Une psychologue en octobre
- Une médecin en novembre
- Une psychologue en décembre

1.2. Les difficultés de trésorerie

La trésorerie de l'exercice 2023 a été stable suite aux versements fin 2021 des reliquats des fonds FAMI Asile et Intégration 2014-2016 dont l'antériorité était de 5 ans.

Vu les risques que représentent les fonds européens pour la structure budgétaire et la trésorerie du Comede, la constitution de provisions pour risques reste une mesure de prudence incontournable. L'évaluation des provisions pour risques s'affine et se précise chaque année un peu plus, à la lumière des expériences des années passées.

Les modalités de contrôle et de versement des subventions européennes créent des difficultés de trésorerie récurrentes à la structure, impliquant un engagement des dépenses important et un risque réel sur l'encaissement des montants conventionnés.

En cas de tensions de trésorerie, l'acquittement régulier des charges est assuré par l'accord de cession de créances dans le cadre du dispositif Dailly conclu avec le Crédit Coopératif et une autorisation de découvert ponctuellement consentie par cette même banque, ainsi que par le Crédit Lyonnais dans une moindre mesure. Ces différentes dispositions occasionnent à chacune de leurs mobilisations de coûteux frais bancaires au Comede.

Par ailleurs, le rythme d'encaissement des subventions nationales et régionales au cours de l'année, place régulièrement le Comede en difficultés. Les dossiers de demande de subvention sont majoritairement transmis avant la fin du premier semestre de l'année, alors qu'une part non négligeable d'entre-elles ne sont effectivement conventionnées et/ou versées qu'en fin d'année. Ceci explique notamment que le montant des Produits constatés d'avance augmente d'année en année, afin de faire correspondre avec le plus de finesse possible les calendriers de versements des subventions à ceux de l'engagement des dépenses.

Le montant des subventions à recevoir au 31 décembre 2023 est en nette diminution par rapport le mauvais record de 2022. En 2023, **2 923 169 €** dont **673 404 €** des fonds européens contre **4 512 311 € en 2022** dont **1 707 741 €** de reliquats des fonds européens (38% du total des subventions à recevoir). Même en baisse, ce montant fragilise l'association malgré son excellente santé budgétaire garantie par la réalisation d'excédents annuels et un engagement sans faille du service financier et de la direction de l'association. Le reste des subventions à recevoir, **2 249 765 €** correspond à des reliquats encaissés à N+1 après rendus des bilans finaux conventionnés ne présentant pas de risques particuliers pour la santé budgétaire de la structure.

1.3. Les subventions :

Les subventions d'exploitation sont **en augmentation + 959 433 € (+ 31 %** par rapport à 2022).

Les subventions nationales sont en **baisse - 206 376 €** (après une forte augmentation en 2022 +27.51%), les subventions régionales/locales sont en **augmentation + 910 693.49 € (+ 80.4 %)**, les subventions internationales sont **en augmentation + 270 069 € (+ 58.7 %)** et les aides privées sont en **diminution - 14 953 € (- 4.8 %)**.

Le financement du Comede a toujours été dépendant des subventions d'exploitation publiques (notamment nationales/régionales/locales), elles représentent **70 % du total de ses produits** en 2023.

La difficulté de suivi et de prévision résulte

- De l'émiettement des sources de financement : aux côtés des huit principaux bailleurs publics (DGS/Ministère de la santé, Direction de l'asile et DIAN/Ministère de l'Intérieur, Santé Publique France, ARS Ile-de-France, PACA, Guyane, AURA, CNAM, Mairie de Paris et fonds européens FAMI), le Comede multiplie les petites et moyennes subventions pour parvenir à cofinancer et à mener à bien ses actions, un même bailleur intervenant sur différentes lignes de financements. **En 2023, le Comede a bénéficié de 40 sources de produits et du soutien de 36 bailleurs différents.**
- De la structure des recettes du Comede : plus de 780 000 € des produits de l'association sont obtenus dans le cadre de financements annuels. Les produits propres de l'association représentant moins de 5% du total des produits ceci affecte la capacité de prévision budgétaire et d'anticipation de l'association.

1.4. La mise en place d'outils d'analyse budgétaire.

Depuis 2017 et le renforcement progressif du service financier, la gestion comptable et financière de la structure a connu une nouvelle évolution permettant de construire les différents postes de charges selon une structure analytique. En effet, l'ensemble des actions et budgets sont élaborés sur la base d'une affectation analytique en fonction du temps de travail réel (plannings d'activités) de l'ensemble des salariés.

Cette activité est divisée en trois postes analytiques :

- Accueil, soin, soutien (ASS)
- Centre-ressources (CR)
- Frais généraux (FG)

Un second niveau est ensuite appliqué selon l'implantation territoriale des activités ASS par région (IDF, PACA, Guyane, Loire) et Centre ressources par région.

L'ensemble des dispositifs sont pris en compte dans ces affectations analytiques :

Centre de santé, le Kremlin-Bicêtre,

Comede Paris,

Comede PACA,

Comede Guyane,

Comede Loire

Centre ressources national et régionaux (permanences téléphoniques, publications, formations).

Sur cette base, l'ensemble des postes de charges et principalement les charges de salaire sont répartis en fonction des plannings d'activités, induisant des clefs de répartition par territoire, typologie des publics, et tout autre indicateur pertinent. Ce sont ces clefs de répartition qui servent à l'élaboration des budgets d'action.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes présentés appliquent la méthode « optionnelle » suivante parmi celles proposées ainsi par le règlement 2014-03 :

— Les subventions d'investissement en application des articles 312-1

En raison de son objet social, l'association ne pratique pas l'amortissement des subventions d'investissement.

L'association a arrêté ses comptes en respectant les prescriptions du règlement 2014-03 du Plan comptable général et du règlement 2018-06 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La 1ère application du règlement 2018-06 constitue un changement de méthode.

Celui-ci n'a pas d'impact sur les comptes de l'association COMEDE à l'ouverture de l'exercice 2021.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

FIDUCIAIRE DE L'OURCQ
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
3, Rue d'Héliopolis
75017 PARIS

3. BILAN

3.1. BILAN : ACTIF

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Montant	Mouvements 2023		Montant
	31/12/2022	Acquisitions	Suppressions	31/12/2023
Ouverture et création, refonte site Internet	31 811.83			31 811.83
Logiciels et frais accessoires	5 689.87			5 689.87
Droits d'entrée CHORUS	10 764.00			10 764.00
Logiciel antivirus	4 634.65			4 634.65
Refonte site internet-guide COMEDE	13 650.00			13 650.00
TOTAL	66 550.35			66 550.35

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Montant	Mouvements 2023		Montant
	31/12/2022	Acquisitions	Suppressions	31/12/2023
Aménagements	149 569.53	74 804.55		224 374.08
Matériel de bureau	4 031.87			4 031.87
Matériel informatique	99 572.66	15 859.49		115 432.08
Matériel de transport	13 983.00			13 983.00
Mobilier	32 530.90	1 253.54		33 784.44
Matériel médical	8 905.53	1 472.63		10 378.16
TOTAL	308 593.49	93 390.14		401 983.63

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Montant	Mouvements 2023		Montant
	31/12/2022	Dotation	Suppression	31/12/2023
Ouverture et création, refonte site Internet	31 811.83			31 811.83
Logiciels et frais accessoires	6 218.90			6 218.90
Droits d'entrée CHORUS	10 764.00			10 764.00
Logiciel antivirus	4 105.62			4 105.62
Refonte site internet-guide COMEDE	6 843.70	6 806.30		13 650.00
TOTAL	59 744.05			66 550.35

FIDUCIAIRE DE L'OURCQ
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
3, Rue d'Héliopolis
75017 PARIS

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Montant	Mouvements 2023		Montant
	31/12/2022	Dotation	Suppressions	31/12/2023
Aménagements	104 935.44	12 670.01		117 605.45
Matériel de bureau	4031,87			4 031.87
Matériel informatique	86 620.91	9 975.01		96 595.92
Matériel transport	13 262.78	720.22		13 983.00
Mobilier	30 506.52	986.37		31 492.89
Matériel médical	8 905.53	224.59		9 130.12
TOTAL	248 263.05	24 576.20		272 839.25

Nota : L'association a choisi d'amortir linéairement sur des durées de :

- 5 ans pour les aménagements, matériels de bureau, mobilier, matériel médical
- 3 ou 4 ans pour le matériel informatique
- Entre 1 et 4 ans pour les immobilisations incorporelles.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	2022	2023
PARTICIPATION FINANCIERE	152,50	152,50
CAUTION	100,00	100,00
DEPÔT DE GARANTIE	10 556.05	10 727.53
TOTAL	10 808.55	10 980.03

ACTIF CIRCULANT

AVANCES ET ACOMPTES AUX PERSONNELS	Année 2022	Année 2023
TOTAL	4 515.40	18 264.16

SUBVENTIONS A RECEVOIR	
FAMI ASILE 2022	460 114.27 €
FAMI ASILE 2023	608 780.81 €
FAMI ASILE ACOMPTE 2022-2025	- 462 489.04 €
S/ TOTAL	606 406.04 €
FAMI INTEGRATION 2022	49 150.23 €
FAMI INTEGRATION 2023	72 252.10 €
FAMI INTEGRATION ACPTE	-54 403.69 €
S/ TOTAL	66 998,64 €
FDF HABITAT	482,19 €
FDF HUMANISATION DES SOINS	53 000.00 €
FDF SANTE MENTALE	42 200,00 €
AIDE	10 000.00 €
DGS	288 000,00 €
CPAM 94	98 159.26 €
ARS IDF	385 738,00 €
ARS PACA	165 000.00 €
ARS GUYANE	270 000,00 €
FDVA	6 300.00 €
FONJEP	14 385.00 €
Santé Publique France	448 500.00 €
Fondation INKERMANN	30 000.00
Fondation Abbé Pierre	8 000.00 €
SDA	35 000,00 €
DIHAL – DGCS	30 000,00 €
DGCOPOP PREFECTURE GUYANE	15 000,00 €
ANCT	50 000.00€
DIAN Ministère de l'intérieur	300 000.00€
S/ TOTAL	2 249 764.19 €
TOTAL	2 923 169.13 €

DEBITEURS DIVERS

	2022	2023
Débiteurs divers	23 099.43 €	39 363.10 €
Clients & cptes rattachés	52 166.81 €	59 938.27 €

3.2. BILAN : PASSIF

Fonds associatifs

Variation fonds propres	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	36 640,00				36 640,00
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Subventions d'investissement					
Réserves	479 618,15				479 618,15
Report à nouveau	452 170,12	145 969.85			598 139.97
Résultat comptable de l'exercice	145 969,85	-145 969.85	96 800.36		96 800.36
Subventions d'investissement	115 554,81			18 356.04	97 198.77
Total	1 229 952,93	0,00	145 969,85	18 356.04	1 308 397,25

PROVISIONS ET FONDS DEDIES

	31/12/2022	31/12/2023
Provisions pour pensions	84 149,00	101 785.00
Provision pour risques audit subvention	147 213,00	285 990,00
- FAMI INTEGRATION 2022		7 373.00
- FAMI INTEGRATION 2023		10 838.00
- FAMI ASILE 2022		92 000.00
- FAMI ASILE 2023		121 779.00
- CPAM Accord national		54 000.00
Provision pour fermeture	30 000,00	30 000,00
	261 362,00	417 775,00

DETTES

	2022	2023
DETTES FINANCIERES		
FOURNISSEURS DIVERS	301 073.52	266 439.42
AUTRES DETTES	5 324,07	16 192.70
PERSONNEL	217 567,83	254 828.71
ORGANISMES SOCIAUX	345 074,95	395 243.94
Etat et Collectivités publiques	50 882,33	56 867.30

Note sur les congés payés :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Droits acquis en %	42,92	45,12	43,65	39,89	45,14	42,47	39,77
Droits restants en %	57,08	54,88	58,34	60,11	54,86	57,53	60,23
Droits acquis en euros	77 487	87 975	98 704	101 972	120 566	138 777	161 207
Droits restants en euros	103 033	106 986	131 927	153 652	146 557	187 965	244 150

COMPTES DE REGULARISATION

2 062 064,00

2 893 261,00

Produits constatés d'avance : Part subvention

- Direction de l'Asile part 2024 pour 140 000 €
- ARS IDF part 2024 pour 313 100 €
- ARS PACA part 2024 pour 165 000 €
- ARS GUYANE part 2024 pour 270 000 €
- FONJEP part 2024 pour 7 164€
- FDVA part 2024 pour 6 300 €
- DIHAL DGCS part 2024 pour 30 000€
- FONDATION INKERMANN part 2024 pour 30 000 €
- SANTE PUBLIQUE France part 2024-2025 pour 390 000 €
- DIAN part 2024-2025 pour 300 000 €
- ANCT part 2024-2025 pour 50 000 €
- FDF IDF Humanisation part 2024 pour 20 000 €
- FDFIDF Santé mentale des exilés part 2024 pour 30 000 €
- FDF AURA Santé mentale des exilés part 2024 pour 22 500 €
- DGS part 2024 pour 288 000 €

FIDUCIAIRE DE L'OURCQ
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

3, Rue d'Héliopolis
75017 PARIS

4. Le résultat

4.1. Les produits

Entre 2022 et 2023 les produits **ont augmenté de 571 931 € (+ 15.35 %)** pour atteindre **4 297 764 €** (3 725 833 € en 2022)

a- Produits de l'activité

En 2023, les produits de l'activité ont connu **une augmentation de + 27 201 € (+ 29.6 %)**. Malgré les difficultés de locaux du centre de santé de Bicêtre, les remboursements des consultations médicales des CPAM ont augmenté (+12K€) grâce à l'aménagement de différents locaux pour garantir la continuité des prises en charges de patients.

La reprise des activités du centre ressources suite au ralentissement lié à l'épidémie de Covid 19 en 2020 et 2021 se confirme. Le montant de prestations de formations/interventions continue d'augmenter (+14K€).

b- Subventions

Les produits d'exploitation 2023 **ont augmenté de 566 490 € (+ 15.2 %)** pour atteindre **4 292 322 €** (3 725 831 € en 2022).

Augmentation de 974 386 €, +35.2 % des subventions publiques internationales, nationales et régionales.

- ✓ Les subventions nationales ont baissé de **- 206 376 €, - 17.56 %**
- ✓ Les subventions régionales ont augmenté de **+ 910 693 €, + 80.41 %**
- ✓ Les subventions internationales ont augmenté de **+ 270 068 €, + 58.69 %**.
- ✓ Les aides privées ont baissé de **- 14 953 €, - 4.82 %**.

c- Tableau de répartition des subventions

Répartition des subventions (%)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Part des subventions publiques françaises	70.1	61,9	55,87	65,61	57	56	55	53	63,5	59,3
Part des autres subventions	23.9	20,7	25,95	27,42	33	32	30	31	36,4	40,6

A noter :

Les subventions de la DGS, de la DGEF, des ARS IDF, PACA, Guyane, de Santé Publique France, de la Mairie de Paris, de l'ANCT, et des fonds européens qui sont des éléments essentiels à l'équilibre financier du Comede restent globalement stables ou en augmentation. Cette donnée particulièrement importante est d'autant plus rassurante que le contexte national de subvention des associations s'inscrit dans une logique de réduction budgétaire généralisée.

Les subventions régionales ont connu une forte augmentation en 2023, via des soutiens importants des Agences régionales de santé et une augmentation importante de la dotation forfaitaire de l'Accord national des centres de santé au dispositif de Bicêtre.

d- Stabilisation des sources de financement

Onze subventions perçues par le Comede sont versées dans le cadre de conventions pluriannuelles pour un montant total de **3 058 171.53 €** correspondant à 71% du total des produits. Le travail important de plaidoyer pour la pluri annualisation des soutiens financiers se poursuit auprès des différents bailleurs publics et privés.

e- Autres produits

Le montant de **dons et cotisations reçus** en 2023, 49 545 €, est en légère diminution mais reste dans les montants traditionnellement perçus par l'association.

f- Constats et perspectives

- **Le soutien financier de la CNAM**, particulièrement important pour le Comede, vu le niveau de précarité de sa patientèle, a été maintenu en 2023. Le Comede va plaider pour une pluri annualisation de ce soutien, afin de garantir la continuité des soins des patients en situation de précarité administrative et sociale soignés au centre de santé de Bicêtre.
- Le Comede envisage de passer par **des procédures d'agrément** de l'ensemble de ses centres de soins, Marseille, Paris, Cayenne et Saint-Etienne. Ces procédures seront engagées progressivement afin de stabiliser des sources de financement forfaitaires attachés aux agréments, d'y installer des pharmacies humanitaires gérées par un-e pharmacien-ne, et de renforcer le partenariat avec les ARS notamment sur les diagnostics territoriaux de santé élaborés depuis ces postes d'observation de la santé des personnes exilées.
- Le Comede s'applique chaque année à obtenir de nouvelles aides privées de fondations malgré la diminution enregistrée cette année qui les porte à 7 % du total des produits (contre 8% en 2022). L'étape suivante, outre l'augmentation de ce taux, est la structuration et la systématisation du recours à la générosité du public, via notamment l'adhésion à la Charte du don en confiance, et la structuration d'un temps salarié dédié en interne.

En conclusion

L'ensemble de ces subventions sont soumises à des contrôles étroits de l'utilisation des fonds et des audits toujours plus chronophages répondant à des logiques de contrôle de gestion parfois déconnectées des enjeux de l'accueil et du soin des personnes exilées.

Plus de 18 % des ressources du Comede restent ponctuelles et non pérennes, et quoiqu'il en soit soumises à appels à projets annuels. Elles ne permettent donc que très difficilement de projeter le développement des activités de l'association à moyen et long terme, ou d'assurer leur continuité.

Trouver de nouvelles sources et de nouveaux modes de financement stables reste donc la priorité.

4.2. Les charges

Le total des charges a augmenté de **+ 17.34 % (+ 621 100 €)** pour atteindre **4 200 963 €** (rappel : + 9% en 2022, + 11% en 2021, + 13 % en 2020, - 2,46 % en 2019, + 5,23% en 2018 + 14% en 2017, +9,3% en 2016, + 12,6% en 2015).

Les charges d'exploitation quant à elles, ont augmenté de **+18.26 %**, correspondant à **+ 687 444 €** pour atteindre 4 193 321 € contre 3 545 837 € en 2022.

Les charges sont, chaque année, placées sous contrôle étroit afin de garantir un exercice au plus près de l'équilibre et de réaliser un excédent. Malgré des partenariats qui tendent à se stabiliser et à s'approfondir, la difficulté de trouver et d'anticiper l'obtention de nouvelles subventions pérennes dans un contexte de restrictions budgétaires des finances publiques ralentit toujours les projets de développement et encourage une gestion prudente. Par ailleurs, le Comede connaît des difficultés de recrutements sur certains postes en tension, notamment ceux qui offrent des niveaux de rémunération bien plus élevés dans le secteur privé lucratif.

a- Achats

Les achats sont stables, en très légère augmentation.

b- Services extérieurs

Les services extérieurs ont connu une forte augmentation + 49 493 € (+ 34.84%), notamment liée à l'augmentation de l'acquittement de loyers suite au développement des dispositifs régionaux (+42K€) et de la maintenance informatique (100 postes informatiques, une messagerie et un serveur qui permet une activité multi-site homogène.

c- Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs sont en augmentation de 108 564 € (+ 23.54 %), en lien avec l'augmentation des honoraires et concours divers et notamment des charges d'interprétariat professionnel (+71 184 €). D'une part, le recours à l'interprétariat professionnel par les dispositifs régionaux récents est en constante augmentation. D'autre part, de nouvelles modalités d'interprétariat sont mises en œuvre, avec le maintien de l'utilisation de la téléconsultation avec interprète via les plateformes téléphoniques nationales.

Les situations complexes vécues par les personnes exilées reçues au Comede imposent un accompagnement pluridisciplinaire plus long afin d'apporter une réponse appropriée aux multiples obstacles à l'accès au droit commun et/ou au non-recours aux dispositifs publics. Dans ce contexte, le recours à l'interprétariat professionnel est un impératif afin de proposer un soin et une relation d'aide de qualité aux consultants. L'activité en augmentation en Ile de France, en région Paca, en Guyane et à Saint Etienne a un impact sur le recours à l'interprétariat professionnel avec une augmentation des charges liées.

Par ailleurs, afin de répondre aux besoins des différents dispositifs/pôles d'activité, le Comede a eu recours à des prestataires extérieurs tant en soutien des activités opérationnelles que des services supports (répondants téléphoniques et suivi des dossiers de subvention Fami Asile et Intégration). Enfin, l'activité de supervision d'équipe (analyse des pratiques professionnelles) reste déployée dans l'ensemble des dispositifs.

d- Impôts, taxes et assimilés

Logiquement le poste est en augmentation : + 47 244 € (+26.7 %) en lien avec l'augmentation des ressources de personnel.

e- Charges de personnel

Le poste « charges de personnel » qui comprend les salaires, indemnités, primes et charges sociales, et auquel s'ajoutent les impôts et taxes sur les salaires et le financement de la formation continue, inscrits en impôts et taxes, est le poste plus important et est encadré avec rigueur tout au long de l'année. Outre une prise en charge à 100% du tarif Pass Navigo (sur présentation d'un justificatif d'abonnement) et depuis 2020, la mise en place de Titres restaurant, le Comede a expérimenté la mise en place de Titres cadeaux depuis 2021. L'ensemble de ces avantages ont pu être maintenus en 2023.

Entre 2022 et 2023, les charges de personnel sont en **augmentation + 430 753 € (+ 15.31 %)**, à noter que les salaires bruts ont **augmenté de + 242 997 € (+ 15 %)**,

Ces augmentations sont dues à l'augmentation de l'ETP travaillé sur l'année + 3.25 ETP.

Les charges de personnel constituent le poste de charges le plus élevé, elles représentent en effet **74% du total des charges**.

f- Amortissement

La dotation aux amortissements est stable, il s'agit principalement d'amortissements de matériel informatique.

g- Provision pour risques

Pour anticiper sur les incertitudes concernant les décotes possibles suite aux contrôles des fonds FAMI Asile et Intégration, et afin de compenser les risques de perte une provision pour risque de 285 990 € a été effectuée en 2023.

h- Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants salariés s'est élevé à 191 907 € brut.

FIDUCIAIRE DE L'OURCQ
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

3. Rue d'Héliopolis
75017 PARIS